

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 14 MAI 2025 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 14 mai 2025 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2025
4. Correspondance

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

5. Acceptation des déboursés du mois d'avril 2025
6. Autorisation de signature de la convention de financement du Fonds régions et ruralité, volet 2 – Développement territorial
7. Autorisation de signature de la convention de financement du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Vitalisation

B) Aménagement – Urbanisme et Environnement

8. Certificats de conformité :
 - a) Règlement 1155-11-04 amendant le plan d'urbanisme 1155-11 de la Ville de Gaspé
 - b) Règlement 1156-11-68 amendant le règlement de zonage 1156-11 de la Ville de Gaspé
 - c) Règlement 1551-25 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

C) Développement socioéconomique

9. État des programmes d'aide financière
10. Dossiers d'investissement

C) Autres dossiers

11. Autorisation de déposer une demande de renouvellement de l'entente dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour 2025-2027 (ajustement)
12. Renouvellement de l'entente de transport interurbain avec Keolis pour l'année 2025-2026
13. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
14. Période de questions pour le public
15. Ajournement ou levée de la séance